

CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



Mardi 9 juin 2026 à 20 h 30
à la Ferme du Château de Bavois

(Merci de vous parquer sur la place située à l'arrière, entre le château et la ferme)

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation du PV du 10 mars 2026.
3. Communications de la Municipalité (*interpellation de Monsieur J.-M. Viquerat*), du Bureau et des commissions.
4. Comptes 2025.
5. Gestion 2025.
6. PACom et règlement.
7. Règlement sur l'entretien des chemins et ouvrages d'amélioration foncière.
8. Propositions individuelles.
9. Divers.

Un apéritif aura lieu après la séance du Conseil communal.

La législature actuelle se terminant le 30 juin 2026, merci aux présidents de commissions de bien vouloir me faire parvenir leur décompte d'heures.

Extrait de l'article 49 du règlement du Conseil communal de Bavois :

Chaque membre du Conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué. Les membres du Conseil qui, en dépit d'un avertissement, négligeraient leur devoir de prendre part aux séances, peuvent être frappés par le bureau d'une amende dans la compétence municipale.

Bavois, le 23 mai 2026

Norbert Oulevay
Président



Dominique Saugy
Secrétaire